



EXTRAITS DIVERS.

Le plus célèbre peintre de fleurs de ce temps-ci, M. Redouté, est mort la nuit dernière d'un coup de sang. Le soir encore, il était plein de santé et de vigueur!

Pierre Joseph Redouté était né en Belgique, le 10 juillet 1759, d'une famille d'artistes, et par conséquent d'une famille pauvre. Bien jeune encore, il avait donné des preuves précoces de son penchant naturel pour les beaux arts.

Bien que ce brave homme d'un si rare talent, d'un si noble cœur, d'un esprit si naïf, d'un zèle, d'un travail et d'une activité infatigables, meure pauvre, à ce point (et il est nécessaire de le dire, dans cette triste époque où nous sommes, où ils ont déshonoré en les gaspillant, les encouragements accordés aux beaux arts), à ce point, dis-je, qu'il n'y a pas un mois, Redouté a vendu ses tableaux, son argenterie et une partie de ses meubles, on peut dire en toute assurance qu'il a vécu le plus heureux des hommes.

Sa femme, qui a supporté sa bonne et sa mauvaise fortune, toujours avec la même égalité d'humeur; sa fille, qui ne l'a jamais quitté, et qui était si fière de porter son nom qu'elle n'a pas voulu en changer; ses amis, et en avait, non pas beaucoup, mais plusieurs, ce qui vaut mieux, pourraient dire au besoin quelle vie facile, quelle éternelle bonne humeur, quelle merveilleuse habitude de suffire à toutes choses avec son travail! Il n'a jamais rien demandé à personne, sinon qu'on lui achetât ses tableaux; et il faut le dire à la louange universelle, les tableaux de Redouté ne restaient guère dans l'atelier.

Il avait été nommé peintre du cabinet de la reine de France, Marie-Antoinette, l'auguste et malheureuse souveraine des jardins du Petit Trianon. Mais dans un jour de sanglant délire, la reine et les fleurs de Trianon avaient été foulées aux pieds par le peuple. Après qu'il avait été adopté par elle, la reine à son sourire. Cette aimable et touchante Josephine avait présenté Redouté aux fleurs qu'elle cultivait de ses mains, et bientôt le peintre et les fleurs s'étaient compris; elles l'avaient reconnu pour leur roi légitime; mais cette fois encore, Redouté vit disparaître en un jour ces beaux jardins, ces royales demeures; tout fut brisé en même temps, la reine et les fleurs; tout disparut, le gazon et le trône; le trône fut joué au jeu des batailles, le velours fut vendu pour en faire des trônes nouveaux, le gazon fut arraché par M. Ouvrard; et des jardins de la Malmaison, on ne saurait guères rien de plus aujourd'hui que des jardins suspendus de Babylone, si Redouté n'en eût pas dessiné les plantes, les arbres et les fleurs. Enfin, pour comble de fortune, Redouté, après 1830, a encore trouvé une reine, une bonne reine pour l'aider, pour l'encourager, pour le secourir, pour lui tendre une main bienveillante, et cette fois pour le pleurer.

Il était maître de dessin du Musée d'histoire Naturelle, aux appointements de deux mille francs. Il faisait chaque année un cours très-suivi, et qui attirait surtout les plus belles dames du beau Paris. A ce cours si régulier, M. Redouté, tout entier à sa passion et à sa science, expliquait d'une façon presque éloquent, lui si lent à parler d'ordinaire, les secrets qu'il avait découverts dans l'organisation des plantes. Ce qu'il ne pouvait pas dire, il le démontrait le pinceau à la main. Au milieu de ces fleurs, de ces parterres, de ces cris d'oiseaux, de ces intelligents sourires, de ces belles personnes attentives, c'était merveille d'entendre ce vieillard en cheveux blancs parler comme il le faisait des arbres, des prés, des fleurs tombant comme la rosée de la main de Dieu.

QUEBEC:

MARDI, 11 AOUT 1840.

Les journaux de New-York de jeudi soir n'annoncent aucun arrivage d'Europe. On attendait le Great Western avant-hier, avec des nouvelles jusqu'à 25 juillet. S'il a été cette fois aussi ponctuel que de coutume, nous aurons probablement ces nouvelles à publier dans notre prochain numéro.

Des avis du Mexique portent que les autorités mexicaines avaient arrêté de 50 à 60 matelots anglais et américains sur la côte de Californie, et que leur affaire s'examinait sous la surveillance des consuls d'Angleterre et des Etats-Unis.

Nous avons reçu par bateau à vapeur les journaux de Montréal d'hier matin, mais ils sont sans nouvelles.

Le juge en chef Reid est arrivé jeudi à Montréal, par la voie de New-York, après une absence d'environ deux ans.

Son Excellence le gouverneur-général s'est embarqué dimanche au soir, avec sa suite, sur le bateau à vapeur Lady Corborne, qui a dû le débarquer hier matin au Port-Saint-François, d'où Son Excellence devait se rendre par terre à Drummondville, Sherbrooke et Stanstead, et de là par Shefford à Montréal.

Cette fois Son Excellence a laissé Québec de jour et au bruit du canon, quoique ce fût dimanche, et que les réglemens ne lui accordassent pas cet honneur en pareille occasion. C'était sans doute en signe de joie des miracles que sa baguette magique avait opérés en cette ville.

L' Unicorn est parti ce matin à 9 heures 1/2 pour Pictou, avec 38 passagers de chambre, parmi lesquels étaient l'honorable George Pemberton et son épouse, M. James Hunt avec son épouse et ses 3 filles, M. E. Baird et sa fille, M. Power, prêtre, le major Torrance et sa femme, et plusieurs officiers de la garnison.

Il circule dans le Haut-Canada des bruits du prochain départ du gouverneur-général pour l'Europe, de la nomination de sir George Arthur au

gouvernement de Ceylan, et de celle du juge Hagerman à la place de juge en chef à Terrebonne.

On dit que le colonel Gagy, à Montréal, et M. Young à Québec, ne doivent agir à l'avenir que comme juges de police, sans avoir la direction des établissements respectifs. M. Russell aura la direction de la police à Québec, sous les ordres et la surveillance générale de M. Coffin, commissaire général de police.

Nous apprenons que les juges assistants ont reçu dimanche dernier la notification que MM. les juges Panet et Bedard, suspendus depuis la fin de 1838, sont réinstallés dans leurs fonctions.

Nous apprenons des Trois-Rivières qu'à la clôture de la cour, hier, les membres du barreau, le notaire, le protonotaire, etc., allèrent trouver M. le juge Mondelet, et lui témoignèrent leur regret sincère de son prochain départ de cette ville, et leur satisfaction de la manière dont il y avait rempli ses fonctions judiciaires. L'honorable juge leur répondit comme il convenait à l'occasion. Il laisse les Trois-Rivières sous peu de jours pour Montréal.

L' Unicorn est arrivé de Montréal samedi soir, en 11 heures 28 minutes d'un port à l'autre, quoiqu'il ait eu la marée contre lui pendant 2 heures et demie, et qu'il ait dû ralentir sa marche dans le lac Saint-Pierre, où il n'y avait que de 12 pieds à 12 pieds et demi d'eau taudis qu'il en tirait 11.

Mr. et Mme Seguin et M. Horncastle sont arrivés de Montréal, et donnent un concert jeudi soir à l'hôtel d'Albion.

LE CONSEIL DE VILLE.

Nous nous abstenuons pour aujourd'hui de toute réflexion sur les étranges événements qui viennent de se passer à Québec; nous nous bornons à reproduire l'article apologétique du Canadien:

« Les difficultés qui s'étaient élevées dans la formation du conseil de ville, par le refus de plusieurs citoyens d'entrer dans ce conseil, ont été levées par l'acceptation des messieurs qui suivent:

L'honorable E. CARON, Maire.

Quartier St. Louis—MM. JOHN JONES, H. S. HUOT, P. LANGLOIS.

Quartier du Palais—MM. BOISSEAU, DR. MORRIS, DR. PARANT.

Quartier Champlain—MM. BAIRD, BLACK, HUNT.

Quartier St. Pierre—MM. BUTEAU, BORNE SHAW.

Quartier St. Roch—MM. CLEARBUE, JEAN TORRANCEAU, MUNN.

Quartier St. Jean—MM. MASSUE, CLAPHAM, HOFEMAN.

« Cette liste, aux yeux même de ceux que la désiraient meilleure, offre des garanties de nature à rassurer toutes les classes contre l'abus du pouvoir de taxer dont a été revêtu le conseil de ville, et elle présente aussi assez de capacités pour faire espérer que les affaires municipales seront conduites avec discernement et avantage. Plusieurs de ces messieurs sont de grands propriétaires; d'autres sont à la tête d'un commerce considérable; deux d'entre eux, MM. Munn et Black, constructeurs de navires, ont des rapports étroits avec une portion très nombreuse de la classe ouvrière; enfin on y rencontre plusieurs messieurs appartenant aux professions libérales, dont les connaissances spéciales seront d'une grande utilité dans les délibérations, en servant de complément à l'expérience de leurs confrères dans d'autres branches. Nous ne prétendons pas dire cependant que ces nominations n'auraient pu être meilleures, qu'il n'eût pas été possible de mieux consulter les sentiments de certaines localités; mais nous voulons dire seulement que ces nominations sont dans l'ensemble assez rassurantes, et en justice pour l'exécutif, il faut dire que plusieurs des anciens conseillers de ville ont refusé d'entrer dans le nouveau conseil.

« Nous ne pouvons nous empêcher de respecter le refus de ceux de ces messieurs qui l'ont fait par crainte de violer ce qu'ils regardaient comme un principe, et non par indifférence pour la chose publique ou par la crainte pusillanime des réflexions de la malveillance ou de la jalousie; mais la reconnaissance de leurs concitoyens est acquise à ceux qui ont eu le courage et l'esprit public de se mettre, dans le cas actuel, au-dessus de désagréments inévitables dans l'exécution d'une loi éminemment populaire et justement odieuse dans ses principales dispositions. Nous sommes portés à croire qu'il n'y a pas un seul de ces messieurs qui ait accepté, qui n'eût préféré de voir sa nomination aux suffrages de ses concitoyens, et à qui ne répugne souverainement le pouvoir de taxation dont on a voulu revêtir un conseil de ville nommé par la couronne, sans l'intervention du peuple. Ce sentiment nous est une garantie que ce corps s'efforcera de consulter dans ses procédés les vœux, les besoins et les intérêts des citoyens, et que surtout sur l'article délicat des taxes, il ne dépassera pas pour le présent les bornes des exigences les plus impérieuses. Nous serons même trompés dans notre attente, si un des premiers actes du conseil de ville n'est pas de représenter à l'exécutif dans quelle position désagréable il se trouve placé vis-à-vis du public, et combien il est urgent que l'on en vienne sans tarder au mode électif dans la formation du conseil de ville, attendu que retarder jusqu'à 1842 pour le faire serait lier les mains à ce corps et l'empêcher d'entreprendre aucun grand travail d'amélioration. En effet, ce serait à notre avis, manquer envers la population en masse, que de lui imposer de fortes charges avant que par l'exercice du droit électoral, elle puisse par ses élus consentir à ces charges, et sans de nouveaux moyens considérables, il sera impossible de rien entreprendre. On doit s'attendre aussi à ce que le conseil de ville proteste au nom des citoyens contre l'appropriation des fonds de la cité à la police, même à la police rurale du district, et cela sans laisser au conseil aucune espèce de contrôle sur cet établissement.

« A cela ne se bornent pas les avantages à résulter de la présence dans le conseil de ville de plusieurs messieurs qui jouissent de la confiance publique, et qui ont des rapports de sympathie et d'intérêts avec la masse des citoyens. Les arrangements que va faire le conseil de ville actuel, ne pourront être changés par la suite que du consentement de l'exécutif. On voit donc de quelle importance il est pour la ville que ces arrangements se fassent par des hommes liés d'intérêts et de sentiments avec la masse de la population, et combien il eût été dangereux que des hommes de cette espèce ne se fussent pas trouvés en nombre suffisant dans le conseil de ville.

« Si le refus de tous les hommes populaires d'en-

trer dans le conseil de ville, eût pu avoir l'effet d'empêcher la mise en opération de l'ordonnance, nous n'aurions pas hésité à opiner en faveur d'un pareil refus; mais ce refus, s'il eût été général, aurait eu l'effet de livrer l'exécution d'une mauvaise loi à de mauvaises mains, et d'aggraver le mal au lieu de le prévenir ou de le diminuer, comme le fera, nous l'espérons, le conseil de ville composé tel qu'il est.

« On a dit que l'acceptation de plusieurs citoyens respectables et notoirement opposés de principe à l'ordonnance donnerait droit et lieu au gouverneur-général d'écrire en Angleterre qu'il n'existait pas d'opposition sérieuse à cette ordonnance, et qu'ainsi on empêcherait le succès des représentations qui ont été faites contre elle. Mais en supposant que M. Thomson pût faire cela après les déclarations formelles qui lui ont été faites, dit-on, de la part de plusieurs des nominataires, il n'est guère à supposer qu'il s'y hasarderait, avec un corps composé d'hommes qui seront prêts à déclarer publiquement, et qui le feront, à la première occasion, nous l'espérons, qu'ils n'ont accepté la charge de mettre à exécution l'ordonnance, que pour l'empêcher de produire tous les maux dont elle menaçait la cité. On avait bien plus à craindre de pareilles représentations de la part du gouverneur en chef dans le cas où le conseil de ville aurait été composé autrement qu'il l'est.

« D'après toutes ces considérations nous pensons que ceux de nos amis politiques qui ont accepté, ont bien mérité de leur pays, car, par pur dévouement aux intérêts de leurs concitoyens, ils se sont mis dans une position qui n'a rien d'enviable, en assumant une grande responsabilité sans les compensations qui adoucissent ordinairement les déboires de la vie publique.

« UNE TRAGÉDIE DANS LE DÉSERT. »

On sait que deux employés de la compagnie de la Baie d'Hudson, MM. Simpson et Dease, viennent d'accomplir ce qui était depuis si long-temps le but de leurs efforts de navigateurs les plus intrépides et des voyageurs les plus aventureux: la découverte d'un passage de l'une à l'autre mer au nord de l'Amérique. Un journal de Saint-Louis (Missouri), du 24 juin, annonce de la manière suivante la fin tragique de M. Simpson, qui, au rapport d'une personne venant de l'intérieur, se serait tué dans un accès de délire après avoir tué deux de ses compagnons, en revenant de cette expédition mémorable. On aime à trouver dans ce récit quelques circonstances qui tendent à la rendre suspect.

« Simpson et Dease appartenaient à la compagnie anglaise de la Baie d'Hudson. Revenus après leur heureuse excursion, à York Factory, principal siège de la compagnie, ils se hâtèrent de partir pour l'Angleterre, habilement de recueillir les honneurs et les récompenses que les anglais savent si bien accorder à ceux qui contribuent à étendre leur domination ou leur renommée. Ils vinrent de compagnie jusqu'au lac Winnipeg; mais, là, ils ne furent pas d'accord sur la route qu'il convenait de prendre pour arriver le plus sûrement et le plus vite. Ils se séparèrent. Dease se dirigea vers le Canada avec quelques-uns de ses compagnons de voyage; Simpson marcha sur New-York, en passant par les lacs; il était accompagné par MM. Bird, Legros et une vingtaine d'autres voyageurs.

« Le 20 juin, Simpson et sa troupe arrivèrent à la Rivière à la Tortue, sur les bords de laquelle ils se disposèrent à passer la nuit. Pendant cette journée, on avait remarqué dans les paroles et les manières de Simpson une exaltation fiévreuse évidemment causée par la crainte qu'il avait d'être dérangé à Londres par son camarade Dease, devenu à ses yeux un rival. La veille, il avait montré plus de calme; mais il n'avait pu prendre aucune nourriture, et, pourtant, il avait bravé les fatigues d'une marche forcée, soutenu qu'il était sans doute par l'énergie factice que donne la fièvre.

« Arrivé à la Rivière à la Tortue, il donna des ordres pour le campement, et, pendant qu'on travaillait, il se tourna brusquement du côté de Bird et lui tira à bout portant un coup de pistolet dans le cœur; puis il déchargea un second coup sur Legros qui tomba mortellement blessé. Il paraît qu'à ce moment où l'un eut ce double meurtre, les voyageurs s'étaient dispersés dans les bois. Il ne restait près de Simpson que Bird, Legros et deux autres dont l'un était fils de Legros. Ceux-ci, effrayés, se hâtèrent de fuir; mais, le malheureux père, ayant demandé à embrasser une dernière fois son enfant, Simpson s'empressa de rappeler les fuyards, en leur disant qu'ils n'avaient rien à craindre de lui.

« Ils se rapprochèrent, en effet, et alors Simpson accusa Legros et Bird d'avoir conspiré, et leur demanda s'ils n'avaient pas résolu de l'assassiner pendant la nuit prochaine. Legros en convint d'abord, mais il rétracta ensuite cet aveu, et mourut en protestant de son innocence.

« Simpson ordonna ensuite à ses deux hommes de remonter à cheval, mais ils s'éloignèrent de lui à toute bride, et, le laissant seul au campement, ils allèrent rejoindre le reste de la troupe qu'ils trouvèrent à 18 milles de distance.

« Le lendemain, ils revenaient, lorsqu'arrivés à 200 pas du camp, ils aperçurent Simpson appuyé contre la porte de sa tente. A leur vue, il entra brusquement, et aussitôt ils entendirent le bruit d'une arme à feu. Ils s'imaginèrent d'abord que, en proie à sa monomanie furieuse, il voulait faire feu sur eux; pour l'intimider ils déchargèrent leurs fusils, puis s'arrêtèrent, pour attendre. Mais ils ne virent ni s'entendirent rien. Se rapprochant alors, ils entrèrent avec précaution dans la tente de Simpson, et le trouvèrent baigné dans son sang, la tête horriblement fracassée.

« Les trois cadavres furent inhumés côte à côte dans ce désert sauvage où nul pied humain ne viendra, de long-temps, sans doute, fouler leur tombe.

« Les voyageurs se remirent en route, le deuil dans l'âme, et arrivèrent à St. Pierre, le 1er juillet.

« Le St-Louis Bulletin déclare tenir ces détails d'un M. W. A. Aitkin, récemment arrivé à St-Louis, du lac Supérieur où il avait vu les compagnons du malheureux Simpson, qui était neveu du gouverneur actuel de la compagnie de la Baie d'Hudson. Tous les papiers relatifs à la découverte ont dû être envoyés à Londres.

ASSASSINAT DU COMTE D'ESPAGNE, COMMANDANT-GENÉRAL POUR DON CARLOS EN CATALOGNE; EXECUTIONS DE BERGA.

Par les extraits que nous avons donnés des journaux de France apportés par le Britannia, l'on a vu qu'à l'arrivée de Cabrera, qui des royaumes d'Aragon et de Valence était accouru en Catalogne avec une partie de ses forces, le général Ségarra, qui avait pris le commandement général pour don Carlos dans cette principauté après la disparition mystérieuse du comte d'Espagne, s'enfuit à Vich, où il publia une proclamation dans laquelle, à l'exemple de Maroto, il annonçait qu'il avait fait sa soumission à la

reine Isabelle, et exhortait ses anciens frères d'armes à en faire autant. On a vu aussi qu'en arrivant à Berga, siège du gouvernement carliste de la principauté, Cabrera fit saisir et fusiller les membres de la junte comme auteurs de l'assassinat du comte d'Espagne, sur lequel il ne reste plus aucun doute, et complices de la trahison de Ségarra. Dans une proclamation datée de Berga le 13 juin, il explique à ses soldats les motifs qui l'avaient forcé de passer l'Ebre, et leur dit que des communications officielles, saisies sur l'ennemi, lui avaient donné la preuve authentique d'une trahison; qu'il avait « arraché le masque de l'hypocrisie Ségarra qui n'avait à la bouche que les mots d'honneur et de loyauté, mais qui portait dans son cœur le venin de l'infamie; » et que « c'est par ordre spécial de Sa Majesté qu'il est venu au milieu d'eux pour punir, avec toute la rigueur des lois, l'assassinat du comte d'Espagne. »

« Ce fut vers les six heures et demie du soir, le 26 octobre, et par conséquent à l'entrée de la nuit, que le comte d'Espagne, revêtu de son grand uniforme, accompagné de l'intendant Labandero, de son secrétaire don Louis Adell, et de l'escorte ordinaire composée de quelques gendarmes et de six cosaques montés, sortit de Berga et se dirigea vers Avia. Il était de très belle humeur, et, durant le trajet, il ne cessa pas de parler et de plaisanter.

La junte tenait ses séances dans le presbytère ou maison curiale d'Avia, contiguë à l'église et située hors du bourg. La salle des séances se trouvait au premier étage, qui servait d'habitation au curé. Cette salle était assez grande, avec une alcove dans le fond. Outre son escalier principal, la maison avait pour la commodité du curé un petit escalier étroit conduisant à l'église. Il n'y avait d'autre force armée dans tout le bourg d'Avia que quelques gendarmes qui formaient l'escorte de la junte.

Le comte, en descendant de cheval, à la porte, dit à son secrétaire Adell de se trouver là sur les neuf heures pour repartir, et, accompagné de l'intendant, il monta à la salle des séances. Les gendarmes qui l'avaient escorté se placèrent au rez-de-chaussée, comme d'habitude, et les six cosaques se dirigèrent sur la maison du village qui leur était désignée pour mettre pied à terre et soigner leurs chevaux.

A son entrée dans la salle, le comte y trouva le brigadier Orteu, vice-président de la junte, et quelques membres se tenant debout, qui le saluèrent avec les plus grandes démonstrations de respect et de soumission, le suppliant d'avoir la bonté d'attendre quelques minutes pour donner le temps de faire appeler les membres qui manquaient. On entama familièrement la conversation, et presque au même instant le chanoine Torredabella et le curé Ferrer, membres de la junte, sortirent de la salle. Le comte dit naturellement penser que c'était pour aller avertir les membres absents. Après une courte conférence sur l'escalier, Torredabella rentra et Ferrer descendit au rez-de-chaussée.

A la tête des gendarmes qui formaient la garde de la junte, commandés par don Francisco Llabot, dit Carragolet, il fit comparaître devant lui les deux chefs de l'escorte du comte, nommés La Mota et Pallaris, et leur intima l'ordre, au nom de son excellence le comte d'Espagne, commandant-général, de livrer leurs armes et de se constituer prisonniers. Ceux-ci, qui n'avaient rien à se reprocher, témoignèrent leur étonnement; mais réfléchissant au caractère étrange et plein de boutades du comte, et ne soupçonnant aucune trahison de la part d'un membre de la junte, ils obéirent sans résistance et furent gardés à vue dans la cave de la maison.

Ferrer ordonna ensuite aux gendarmes de l'escorte du comte de se rendre dans les deux maisons de campagne isolées l'une de l'autre, qu'il leur indiqua, et de ne pas bouger. Ils obéirent tranquillement, se divisèrent en deux escouades, et prirent des directions opposées pour arriver aux points signalés, où des mesures étaient prises d'avance pour les surveiller. Un ordre semblable fut donné aux six cosaques, lesquels montèrent à cheval et se dirigèrent sur une autre maison de campagne. Ainsi débarrassé de tous les hommes qui formaient la garde ordinaire du comte, don Francisco Llabot, dit Carragolet, plaça des sentinelles autour de la maison, avec la consigne de ne permettre l'entrée et la sortie à personne, sans la permission préalable du chef.

Ces dispositions prises, et après qu'on eut averti les chanoines Milla et Sanjos, Ferrer entra dans la salle, et annonça l'arrivée de ces deux membres de la junte, qui entrèrent en effet. Le comte ouvrit aussitôt la séance et commença à parler; mais Ferrer, se levant alors le pistolet au poing, l'interrompit d'une voix terrible, lui signifiant qu'il avait cessé, par ordre du roi, d'être commandant-général de la Catalogne, et qu'il devait livrer son épée et son bâton de commandant. Le comte, surpris, répondit cependant avec beaucoup d'énergie qu'il honorait la volonté de son souverain, que dès qu'on lui aurait montré ses ordres écrits, il résignerait le commandement, mais qu'il ne céderait point à la violence.

A ces paroles qu'il prononça en mettant la main sur la garde de son épée, on ouvrit les rideaux de l'alcôve qui se trouvait derrière lui: deux hommes armés se sortirent précipitamment, et appuyèrent les canons de leurs pistolets sur sa poitrine. L'un de ces hommes était Ferrer, chirurgien de l'hôpital militaire de Berga, frère du prêtre, l'autre un étudiant en droit nommé Fransech del Paul. Le comte ne montra pas de faiblesse à cette vue; il protesta de nouveau contre ce que l'on venait de lui faire, et s'avança vers le curé Ferrer, tenant à la main gauche un pistolet armé, s'approcha de lui, et lui assés sur la tête un coup de poing si violent, qu'il l'étendit par terre sans connaissance. Les deux assassins qui étaient sortis de l'alcôve lui arrachèrent l'épée et le bâton de commandant.

Le superbe comte d'Espagne resta quelque temps par terre sans reprendre ses sens. Lorsqu'il revint à lui, il se mit sur son néant, et, d'une voix plaintive, il demanda un verre d'eau, qu'on lui refusa. Tourant ses yeux abattus vers son ancien conseiller et ami, l'avocat célèbre de Barcelone, don Ignacio Andreu y Sanz, membre de cette terrible junte, il lui demanda conseil; mais Sanz lui tourna le dos en répondant: Il est trop tard.

Tandis que ceci se passait, le secrétaire du comte, don Louis Adell, se présentait à la porte de la maison: on le laissa pénétrer à l'entrée du rez-de-chaussée sans rien lui dire; mais à peine était-il entré, qu'on se saisit de sa personne; on le fit monter au second étage, où il fut maintenu en état d'arrestation et gardé à vue pendant quatre jours sans qu'il sût ce qui venait de se passer.

Entre dix et onze heures de la nuit, les conjurés et les assassins possédèrent le malheureux comte sur l'escalier étroit conduisant de l'habitation du curé à l'église. A la porte se trouvait une mule sur laquelle on le fit monter, et l'on se mit en route. Il partit accompagné du vice-président de la junte, don

Jacinto Orteu, du chanoine Mateo Sanjos, du prêtre don Narciso Ferrer, de son frère le chirurgien de l'hôpital militaire, de l'étudiant Fransech del Paul, et du chef de l'escorte, don François Llabot, dit Carragolet, avec seize gendarmes. On prit la direction de la maison dite Hostal de la Rivera, auberge distante de quatre lieues de Berga, où le cortège passa le reste de la nuit, gardant à vue son prisonnier, et le privat de lit et de feu.

Au moment même où l'on chargeait le comte sur sa mule à la porte de l'église, l'intendant Labandero sortait par la porte opposée et courait à Berga; avec mission de s'emparer de tous les papiers du comte et des effets qui se trouvaient dans sa maison. Les portes de Berga se fermaient à l'approche de la nuit; mais le gouverneur de cette place, Burjo, initié à la conjuration, attendait impatiemment à l'une d'elles le résultat du premier acte du complot. Burjo fit entrer l'intendant en secret, et tous deux s'acheminèrent ensemble vers la maison du comte. Il était alors plus de onze heures. La garnison et les habitants dormaient profondément. Après la saisie des papiers, on s'occupa d'assurer le succès de ce qui restait à faire.

Les portes de Berga s'ouvraient tous les jours presque au crépuscule après la diane. Le 27 octobre, elles étaient encore fermées à dix heures du matin. Les habitants de la garnison ne savaient comment expliquer cette nouveauté autrement que par l'approche de quelque corps de l'armée de Christine. Les bataillons n°s 7, 14 et 20, qui composaient la garnison, étaient fermement attachés au comte d'Espagne. Les conjurés n'étaient pas sans craindre un soulèvement si on apprenait ce qui s'était passé la veille, et ils résolurent de consigner les bataillons dans les murs de Berga et au château, jusqu'à ce qu'ils pussent appuyer par d'autres forces leurs dispositions ultérieures.

Il était environ dix heures et demie lorsqu'on entendit en dehors de Berga battre plusieurs tambours. C'était le 10e bataillon, commandé par don Antonio Ruiz, initié à la conjuration, auquel on ouvrit les portes. A la tête de ce bataillon marchait le brigadier don Jose Segarra, chef de l'état-major-général de l'armée et second du comte d'Espagne, et le colonel don Miguel Pons, mieux connu par son surnom d'El-Bep-al-Oli.

Le bataillon n° 10, à son entrée à Berga, resta sous les armes, et le brigadier don Jose Segarra se fit reconnaître comme commandant-général de l'armée de Catalogne, supposant à cet effet un ordre royal de don Carlos; il eut pour remplaçant, comme chef d'état-major, El-Bep-al-Oli. Dans le moment même on arrêta don Juan Gomez, commandant du 7e bataillon, comme partisan du comte, et l'on déchargea les autres officiers de leur obéissance, toujours au nom de don Carlos. Ainsi eut lieu sans contestation la transition du pouvoir tyrannique du comte d'Espagne à la domination absolue de la junte.

Pour prévenir toute opposition ultérieure, on fit courir le bruit que le comte d'Espagne était sur le point de conclure un accommodement avec la reine quand il avait été arrêté.

Cependant le vice-président de la junte, don Jacinto Orteu, et le chanoine Sanjos, retournaient à Berga dans la matinée du 27, après avoir donné leurs dernières instructions au curé Ferrer. Celui-ci, obligeant le comte à remonter sur sa mule, prit avec l'escorte la direction de Call Otén. Après deux heures de marche, le cortège fit halte dans un lieu isolé. Ferrer ordonna au prisonnier de descendre de sa mule et d'ôter son uniforme pour se vêtir en paysan. Celui-ci résista et déclara formellement qu'il ne consentirait jamais qu'on le dépouillât de ses insignes; mais les soldats, obéissant à l'ordre de Ferrer, se jetèrent sur lui, le lièrent, lui arrachèrent pièce à pièce tout son uniforme, le revêtirent d'un costume grossier à l'usage des habitants de ces montagnes, et l'ayant repoussé sur sa mule, ils continuèrent leur marche. Durant cette humiliante transformation, le comte s'écria plusieurs fois: « C'est clair, on veut m'assassiner. » Mais ses bourreaux lui imposèrent silence, lui assurant qu'on le conduisait en France, bien que telle ne fut pas la direction qu'ils suivaient, car ils marchaient parallèlement à la frontière, vers la Seu d'Urgel.

Ils passèrent la nuit dans une maison de campagne située près du village de Cambribs, et ils y restèrent toute la journée du 28. Le soir, ils se transportèrent à Casa Casellas, maison de campagne située près d'Organa, où ils restèrent toute la journée du 29 octobre. Le soir du 29, on transporta le comte dans une autre maison de campagne. Le 30, on retourna à celle de Casa-Casellas. Tous ces mouvements mystérieux étaient évidemment calculés. On gagnait du temps pour que la junte consolidât son nouveau pouvoir; on voulait voir comment l'armée prendrait la disparition du comte, qu'à tout événement on conservait vivant, et, en attendant, on déléguait sur le moyen de s'en débarrasser.

Vers les 9 heures du soir, le 30 octobre, on annonça au comte qu'on allait le transporter à la frontière de France et qu'on l'y laisserait libre. On chercha même à lui donner une espèce de satisfaction en lui faisant entendre que tous ces mouvements avaient été pour but d'éviter la rencontre d'une colonne de troupes chrétiennes d'Urgel qui rôdait aux alentours, et qu'on avait attendu la protection d'une escorte pour arriver à la frontière avec plus de sûreté. Un rayon d'espoir entra dans le cœur du malheureux et se refléta sur sa figure abattue.

Il était depuis une heure monté sur sa mule au milieu de la cour, attendant qu'on se mit en marche; impatienté de ce retard, il en demanda la cause à ceux qui le gardaient. On lui répondit froidement qu'on attendait l'avis de l'arrivée de l'escorte au passage convenu. Au bout d'une nouvelle heure écoulée dans la même situation, un envoyé mystérieux vint parler à Ferrer, et l'on dit au comte de mettre pied à terre parce qu'on allait passer la nuit là. Le comte angusta mal de toutes ces lenteurs; le léger espoir qui avait un instant ranimé son cœur se convertit en une rage amère, et il éclata en lançant les plus violentes injures contre ses gardiens. Ceux-ci, furieux, s'élançèrent sur lui, le poussèrent dans une chambre, et voulurent l'attacher avec des cordes. Le comte avait soixante-sept ans accomplis. Ni cet âge avancé, ni ce qu'il souffrait depuis quelques jours, n'avaient abattu ses forces physiques. Loin d'être épuisées, elles étaient au contraire augmentées à tel point par le désespoir, que Ferrer et six de ses plus robustes complices eurent beaucoup de peine à le soumettre; enfin il succomba, et on l'attacha des pieds et des mains à un vieux fauteuil.

Il passa dans cette terrible situation toute la nuit du 30 et toute la journée du 31, vomissant toujours des injures contre ses bourreaux qui se vengeaient amplement de lui en lui crachant au visage et en exerçant sur lui toutes sortes de violences. Vers les dix heures du soir, après l'arrivée d'un exprès à Casellas, cet horrible cortège se remit en mouvement. On détacha le comte qui fut remplacé sur sa mule, et

on lui assura avec des rires moqueurs et des cris de joie que l'heure de le conduire à la frontière de son pays était arrivée.

Le cortège prit la direction de la Sèvre. En arrivant au pont de l'Espie, on aperçut un groupe d'hommes embusqués, composé de quelque soldats du bataillon n° 4 (prince des Asturies), du commandant de bataillon don Antonio Pons, frère du fameux Bep-al-Oli, du général carliste don Bartholome Perredon, mieux connu sous le surnom de Ros-de-Eroles, et don Mariano Orten aide-de-camp du comte. Quand il fut entouré de cette nouvelle bande d'assassins, le comte aperçut au milieu d'eux son aide-de-camp Orten, et en le reconnaissant il s'écria : Mariano ! Ce fut sa dernière parole. Orten répondit en lui déchargeant sur la poitrine son pistolet à bout portant, et à ce signal, Ros-de-Eroles, Pons et les autres le criblèrent de coups de poignard. Au moment où il tomba de sa mule, le chef de la garde de la junte, don Francisco Liabot, lui enfouça son couteau dans la nuque.

Les volontaires du 4e bataillon s'étaient pourvus de cordes ; on en ceignit le corps en lui liant sur la poitrine une énorme pierre, et on le jeta encore palpitant dans le fond du torrent de la Sèvre. Les meurtriers espéraient effacer ainsi jusqu'à la dernière trace de ce crime, qui devait rester enveloppé d'un éternel mystère. La Providence ne le permit pas. Soit que la corde se fût rompue en frottant dans la rivière contre quelque rocher saillant, soit que la pierre se fût détachée en tombant ou qu'elle eût été délogée par l'impétuosité du courant, il est certain que le cadavre remonta sur l'eau, et fut porté le même jour par le courant jusqu'à un amas de sable formé par la Sèvre, près de Coll-de-Nargo. Les habitants du pays le trouvèrent le matin du jour suivant. Ils le recueillirent et lui donnèrent en secret la sépulture, en supposant bien, d'après sa tête blanche et ses blessures, que c'était le corps du comte d'Espagne.

Telle fut la fin de cet homme qui avait fait si long-temps trembler la Catalogne entière. — On écrit de Berga, le 13 juin : « Le général Cabrera arriva dans cette ville le 8 avec trois bataillons de la division de Tortose, et le même jour il fit arrêter Narcisse Ferrer (membre de la junte) et son frère le médecin, ainsi qu'Aras Tejero (ex-ministre). Nous vîmes entrer le 11, sous bonne escorte, le capitaine Pierre Bertra, appartenant au dépôt d'officiers, celui-là même qui avait été chargé de frapper le comte d'Espagne. Il avoua, en présence du comte de Morella, qu'il avait commis ce crime, et reconut le poignard dont il s'était servi. Il dit qu'il ne s'était déterminé à le faire qu'après avoir été poussé à trois reprises différentes, et parce que la junte le lui avait ordonné, en s'autorisant d'ordres supérieurs et lui promettant de grandes récompenses. Il est toujours tenu au secret, et on continue à recevoir ses déclarations.

Le 12, dans la matinée, on arrêta le brigadier Orten et son fils, Torredaballa, Andrea y Sans et Dalman, tous membres de la junte; le brigadier don Mathias Vall; Bergada commandant du quartier-général, et Grau, commandant du train des équipages, qui furent immédiatement enfermés dans la citadelle. Le même jour, à 5 heures du soir, on passa par les armes, sur la place de cette ville, le commandant du 18e bataillon, don Louis Castagnola, sur lequel on avait saisi une correspondance avec Carbo.

Ce fut ce même jour aussi que le maréchal-de-camp Segarra passa à l'ennemi; les deux lanciers qui l'escortaient, devant son projet, le frappèrent de deux coups de lance, mais il s'échappa, laissant entre leurs mains ses équipages et son compagnon le curé de Villanueva de Vall-Puig qui fut tué. Il est constant que Segarra et plusieurs membres de la junte devaient livrer la ville de Berga et l'armée aujourd'hui 13.

Le docteur Saques, arrêté hier dans le village d'Olost, a été fusillé à Pratz. Les arrestations se continuent. Parmi les personnes qui sont sous le main de la justice, on cite Ribot, beau-frère de Ros d'Eroles et adjudant de l'état-major général; Corretjer, capitaine, et le lieutenant de chasseurs du bataillon de Castagnola.

### ETATS-UNIS.

Progrès du "gouvernement à bon marché". Dépenses du gouvernement des Etats-Unis sous J. Q. Adams, sous And. Jackson, et sous Martin Van Buren.

Sous J. Q. Adams (9 ans.)	
Total.....	\$50,501,802 00
Par an.....	12,125,165 50
Par mois.....	1,052,112 12
Par jour.....	34,590 31
Par heure.....	1,411 26
Par minute.....	24 20
Par seconde.....	40
Sous And. Jackson (8 ans.)	
Total.....	\$155,795,735 00
Par an.....	18,224,981 83
Par mois.....	1,518,774 32
Par jour.....	44,929 02
Par heure.....	2,089 23
Par minute.....	64 87
Par seconde.....	53
Sous M. Van Buren (3 ans.)	
Total.....	\$111,406,963 00
Par an.....	37,135,654 23
Par mois.....	3,094,637 86
Par jour.....	105,741 52
Par heure.....	4,229 23
Par minute.....	70 65
Par seconde.....	1 17

"SIGNATAIRES DE LA SECONDE DECLARATION D'INDEPENDANCE."

Sous ce titre, un journal de Harrisburg (Pensylvanie), donne la liste qui suit de fonctionnaires "responsables" qui, sous l'administration "démocratique," se sont appropriés les sommes placées respectivement après leurs noms, des deniers publics dont ils étaient les dépositaires.

Noms.	Lieux de résidence.	Montant du péculet.
Sam'l Swartwout	New York	\$1,225,705 69
Wm. M. Price,	"	75,000 00
A. S. Thurston,	Key West, Flor.	2,882 15
G. W. Green,	Mobile, Ala.	11,173 48
I. T. Cranby,	Crawfordville, Ia.	39,031 31
A. M'Carthy,	Indianapolis, Ia.	1,308 92
B. F. Edwards,	Edwardsville, Ill.	3,315 76
W. L. D. Ewing,	Vandalia, Ill.	16,754 29
John Hays,	Jackson, Miss.	1,386 18
W. M. Green,	Palmyra, Miss.	2,312 19
B. S. Chambers,	Little Rock, Ark.	2,149 23
D. L. Todd,	Opelousas, Loui.	27,130 57
A. R. Rogers,	"	6,624 87
J. Cannon,	Nouvelle-Orléans,	1,259 23
M. W. M'Daniel,	Washington, Miss.	6,000 00
G. H. Owen,	St. Stephens, Ala.	30,611 97
B. B. Crutcher,	Choctaw, Miss.	6,061 49
G. B. Dameron,	"	39,059 64
S. W. Dickson,	"	11,321 90
"	"	808 53
W. P. Harris,	Columbus, Miss.	109,178 08
Wm. Taylor,	Cahawha, Ala.	23,116 58
U. G. Mitchell,	"	54,626 55
J. W. Stephenson,	Galena, Ill.	43,294 04
Lit'bury Hawking,	Helena, Ark.	100,000 00
S. W. Beall,	Green Bay,	19,620 16
Joseph Friend,	Washita, Loui.	2,531 01
Wm. H. Allen,	St. Augustine,	1,997 50

Noms.	Lieux de résidence.	Montant du péculet.
G. D. Boyd,	Columbus, Miss.	\$0,937 29
R. H. Stirling,	Shoccoma, M.	15,773 70
Paris Childs,	Greensburg, Loui.	12,449 76
Wm. Linn,	Vandalia, Ill.	55,062 06
Sam. T. Scott,	Jackson, Miss.	15,550 47
Jas. T. Pollock,	Crawfordville, Ia.	14,891 93
John L. Daniel,	Opelousas, Ill.	7,280 63
Morgan Neville,	Cincinnati, O.	13,781 19
M. J. Allen,	Tallahassee, Flor.	26,691 57
Robert T. Brown,	Springfield, Mouri.	3,600 50
Total,		\$2,064,209 86

### PROGRAMME ABREGE' DU COURS D'ETUDES DU PETIT SEMINAIRE DE QUEBEC, POUR L'ANNEE 1839-40.

CLASSE ELEMENTAIRE OU HUITIEME. Grammaire française de Lhomond—Premiers éléments de la grammaire latine et commencement de la syntaxe—Thèmes, versions, exercices d'orthographe française—Traduction de l'Epitome Historica Sacra, &c.

En anglais: Leçons d'épellation et de lecture, exercices sur les articles, les pronoms, les verbes, &c., Preliminary notions of Geography, &c.

SEPTIEME. Eléments de la grammaire française et de la grammaire latine revus—Syntaxe latine—Participes français—Traduction de l'Epitome Historica Sacra et de Viris Romae, avec analyses, rapportation, &c.—Thèmes, versions, exercices d'orthographe française—Histoire Sainte—Géographie du Canada—Arithmétique, &c.

En anglais: Lecture, éléments de la grammaire, thèmes, versions, Pinnock's Catechism of Geography (America), &c.

SIXIEME. Eléments de la grammaire latine revus—Syntaxe latine et commencement de la Méthode—Grammaire française de Lequien—De Viris, Phédre et Cornélius-Népos—Suite de l'Histoire Sainte—Mythologie—Géographie de l'Europe—Arithmétique, &c.

En anglais: Lecture et traduction de Murray's Introduction, grammaire, thèmes, versions, &c.

CINQUIEME. Syntaxe latine revue—Méthode continuée—Grammaire française de Lequien—Cornélius, Phédre, César, Ovide—Thèmes, versions, exercices de français—Histoire Ancienne—Géographie de l'Asie—Arithmétique, &c.

En anglais: Grammaire, thèmes, versions, traduction de Murray's Introduction, Ancient History, &c.

QUATRIEME. Méthode terminée—Prosodie latine—César, Quinte-Curce, Virgile—Thèmes, versions, vers latins—Grammaire grecque—Traduction d'Esopé—Histoire Romaine—Géographie de l'Afrique et de l'Océanie—Arithmétique, &c.

En anglais: Lecture, grammaire, thèmes, versions, Roman History, &c.

TROISIEME. Prosodie latine revue—Salluste, Virgile, Catilinaires de Cicéron—Thèmes, versions, vers—Grammaire grecque—Traduction des Dialogues des Morts de Lucien et des Actes des Apôtres—Versions grecques—Arithmétique, notions élémentaires de géométrie et de toisé, &c.

En anglais: Grammaire, thèmes, versions, History of England, &c.

SECONDE. Principes de littérature—Virgile, Cicéron, Horace, Tite-Live—Thèmes, versions, amplifications françaises, amplifications latines—Cypripédie de Xénophon, Iliade d'Homère—Versions grecques—Histoire du Canada—Algèbre, &c.

En anglais: Grammaire, thèmes, versions, Murray's English Reader, &c.

RHETORIQUE. Préceptes de l'éloquence—Cicéron, Horace, Iliade d'Homère, Démosthènes—Thèmes, versions, vers, amplifications françaises, amplifications latines—Versions grecques—Algèbre, &c.

PHILOSOPHIE. Classe Senior et classe Junior réunies: Psychologie et morale—Cours d'astronomie—Histoire Naturelle, &c. Classe Junior à part: Algèbre revue—Géométrie—Trigonométrie rectiligne et sphérique—Sections coniques—Courbes en général—Éléments du calcul différentiel et du calcul intégral—Diverses applications à l'arpentage, à l'astronomie, à la navigation, &c. Classe Senior à part: Cours de physique et de chimie d'après les cahiers manuscrits d'un ancien professeur, le traité de Physique de Péclet et la Chimie de Desmarest—Expériences, applications nombreuses aux arts et métiers, &c., &c.

ETUDES FACULTIVES OUVERTES A TOUTES LES CLASSES. Musique vocale et instrumentale. Dessin.

L'Examen d'hiver a duré depuis le 17 février jusqu'au 1er mars. La partie des auteurs latins et grecs traduite avant cette époque n'est point matière de l'examen public, non plus que le premier semestre des classes de philosophie. Séminaire de Québec, 1er août 1840.

### EXERCICES PHILOSOPHIQUES ET LITTERAIRES DU PETIT SEMINAIRE DE QUEBEC, POUR 1840.

PREMIERE SEANCE. Mardi, le 11 août, à 8 heures, A. M. Examen de deux divisions de la classe élémentaire (voir le programme ci après). Fables. Examen de la Septième. Petit drame, tiré de Berquin... Maurice.

DEUXIEME SEANCE. Mardi, le 11 août, à 1 heure et demie, P. M. Examen de la Sixième. Fable. Examen de physique, expériences, &c. Drame anglais... David and Goliath.

TROISIEME SEANCE. Mercredi, le 12 août, à 8 heures, A. M. Examen de la Cinquième. Fable. Examen de la Quatrième. Drame... L'Inconstant, ou, Une Leçon d'Astronomie.

QUATRIEME SEANCE. Mercredi, le 12 août, à 1 1/2 heure P. M. Examen de la Troisième. Petite pièce à un seul acteur... Colin-Musard. Examen de mathématiques. Examen de la Seconde commencé. Discussion philosophique sur la nature de l'ame.

CINQUIEME SEANCE. Jeudi, le 13 août, à 8 heures, A. M. Suite de l'examen de la Seconde. Examen de la Rhétorique. Fable. Examen de chimie, expériences, &c.

SIXIEME ET DERNIERE SEANCE. Jeudi, le 13 août, à 1 heure et demie, P. M. Suite de l'examen de chimie, expériences, &c. Exhibition des échantillons de dessin. Pièce amusante... Le Bourgeois-Gentilhomme, tiré du Molière des Collèges.

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX. Les vacances annuelles s'ouvriront vendredi, le 14 août, à 8 heures du matin, après le Te Deum qui sera chanté solennellement dans la chapelle du Séminaire. Séminaire de Québec, 1er août 1840.

TAXES! TAXES!! TAXES!!!—Un journal des Etats-Unis déplore le sort du peuple au sujet des taxes qu'on lui impose. Grâce à l'active industrie de M. Poulet Thomson, nous n'aurons bientôt plus rien à envier, sous ce rapport, à nos voisins.

Ils ont actuellement: Les taxes de comté qui viendront en Canada. Les taxes de routes, comme en Canada. Les taxes de boeufs, comme en Canada. Les taxes d'écoles; on en aura en Canada. Les taxes de pauvres, comme en Canada. Les taxes de terres, qui viendront en Canada. Les taxes de chevaux et bestiaux, qu'on attend en Canada. Les taxes de mobilier, qu'on vient de mettre en Canada. Les taxes sur lits et meubles, do. Les taxes de police, qu'on a en Canada. Les taxes de carrosses qu'on a en Canada. Les taxes sur obligations, do. Les taxes sur actions, do. Les taxes sur intérêts d'argent, do. Une taxe de gouvernement directe, comme en Canada. Une taxe sur l'armée, qui viendra peut-être en Canada. (Ami du Peuple.)

VENTES PAR LE SHERIFF. AVIS PUBLIC est par le présent donné, que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis, et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné ci-bas. Toutes personnes ayant des réclamations sur iceux, sont par le présent requises de les faire connaître suivant la loi; toutes oppositions afin d'annuler, afin de distraire, ou afin de charger, excepté dans les cas de Vendition Exponeas, dans lesquels cas la loi ne permet pas telles oppositions, sont requises d'être filées au bureau du shériff avant les quinze jours qui précéderont immédiatement le jour de vente; les oppositions afin de conserver peuvent être filées en aucun temps dans les deux jours après le retour de l'ordre, (writ).

DISTRICT DE QUEBEC. André Lacrivé contre Joachim Mondar et autres.—1. Un emplacement de figure irrégulière situé faubourg et rue St-Jean, d'environ 41 pieds de front, avec une maison. 2. Un emplacement au même lieu, d'environ 77 pieds sur 58, avec une maison, &c. 3. Un emplacement au même lieu de figure irrégulière, d'environ 125 pieds de front. 4. Un emplacement au même lieu, rue St-Jacques, d'environ 39 pieds sur 50, avec une maison, &c. 5. Un emplacement au même lieu, rue Nouvelle-Foy, contenant un arpent et 9 pieds de front sur environ onze arpents et 2 perches de profondeur, avec une grange. 6. Un lopin de terre situé au même lieu, contenant 2 arpents de front sur environ 5 1/2 arpents de profondeur, avec deux granges. Au bureau du shériff, le 17 d'août courant, à 10 heures.

Henriette Guichard et autres contre Thérèse Lemaître Bédard et autres.—Un lot de terre étant à Près-de-ville, d'environ 181 pieds français en largeur le long de la rue Champlain, sur la profondeur qu'il peut y avoir entre la ligne est à eau basse et le Cap Diamant, avec les quais et toutes les bâtisses. Au bureau du shériff, le 17 d'août, à 10 heures.

François Fradet et son épouse contre Antoine St-Laurent.—Une terre située dans le sud rang de la paroisse St-Lazare, de 15 perches de front sur 30 arpents de profondeur, avec une maison. A la porte de l'église de la dite paroisse, le 18 d'août, à 10 heures.

Hubert Simon contre Bernard Boudiane.—1. Deux arpents de terre de front sur 30 de profondeur, situés en la paroisse de St-Etienne de la Malbaie, concession nommée Cap à l'Aigle, avec maison, &c. 2. Un certain circuit ou coupeau irrégulier de terre situé au lieu appelé Pont au Saumon, avec cabane, &c. A la porte de l'église de la dite paroisse, le 18 d'août, à 10 heures.

André Gaudry et autres contre Jean Matte.—Trente pieds de terre de front sur la profondeur qu'il peut y avoir depuis le chemin du roi à aller à la rivière Belisle, situés au 2nd rang de la paroisse St-Joseph de Deschambault, ensemble la maison et autres bâtiments en bois. A la porte de l'église de la dite paroisse, le 18 d'août, à 10 heures.

DISTRICT DE SAINT-FRANCOIS. J. T. Barrett contre Nathaniel Groat Joslin.—Une maison à deux étages de 100 pieds sur 20, un hangar de 26 pieds de long sur 18 de large, une grange de 30 pieds sur 28, avec environ un demi arpent de terre, bornées en devant à l'est par le chemin du roi, et situées dans la ville de Sherbrooke. Au bureau du shériff, le 15 d'août, à 11 heures.

Moses Hart contre Joseph St. Cyr.—Cinquante acres de terre étant le quart nord du n. 10, dans le Gême rang du township de Kingsey, avec une maison d'environ 30 pieds sur 26, et une étable. Au bureau du shériff, le 15 août, à 11 heures.

DISTRICT DES TROIS-RIVIERES. Hippolyte Paillet.—Une terre située en la paroisse Ste-Anne d'Yamachiche, d'un arpent de front sur 28 de profondeur, avec une grange dessus construite, et une autre grange et une maison en bois de 25 pieds carrés situés sur la terre de Joseph Massicote; à distraire de la terre ci-dessus 10 pieds de front sur la profondeur de la dite terre, &c. A la porte de l'église de la dite paroisse, le 18 août, à 9 heures.

MARIAGE. Le 4 août, à Ste-Anne Lépérade, par messire Chauvin, curé du lieu, M. O. Montreuil, à demoiselle Margt. Amiot dite Villeneuve, tous deux de cette paroisse.

DECES. En cette ville, le 4 août courant, à la demeure de sa grand-mère dame Marianne Tardieu de Lanudière, veuve de feu l'honorable François Baby, Ann, fille de feu Docteur William Dunbar Seby, âgée de 18 ans.

Le 9 du courant, à la résidence de son père, sur le chemin de Beauport, M. George Hossack, confisseur, à l'âge de 21 ans.

Le 9 du courant, à St-Henry de Leuzon, après une longue maladie qu'il a supportée en vrai chrétien, François Xavier Lafocque, écuyer, notaire, à l'âge de 52 ans. Il laisse pour héritier sa femme et six enfants, et aussi un grand nombre d'amis à qui il était rendu cher; tendre époux, bon père et sincère ami, il avait su gagner l'estime de tous ceux qui le connurent.

SEMINAIRE DE QUEBEC. LES Exercices Publics du Petit Séminaire de Québec auront lieu MARDI le 11, MERCREDI le 12, et JEUDI le 13 du mois prochain. Les Messieurs du Séminaire prennent la liberté d'inviter les parents des élèves et les personnes instruites généralement à honorer ces exercices par leur présence et à interroger les différentes classes sur les matières qui les occupent durant l'année scolaire.

Les séances de chaque jour commenceront le matin à 8 1/2 heures, et l'après midi à 1 heure et demie. M. M. les Etudiants de la classe aînée de Philosophie subiront un examen fort détaillé sur la Physique et la Chimie, accompagné d'une variété d'expériences intéressantes. Les exercices du mardi seront terminés par un Drame Anglais, David and Goliath, et ceux du mercredi par une discussion philosophique sur la nature de l'âme; la distribution solennelle des prix sera précédée d'une pièce amusante intitulée, Le Bourgeois-Gentilhomme, tirée du Molière des Collèges. Voir les programmes imprimés.

Les vacances s'ouvriront le vendredi, lendemain des exercices, à 8 heures du matin. Le Séminaire se propose de ne point recevoir de nouveaux élèves dans la classe élémentaire après que le travail de l'année scolaire sera commencé. En conséquence, les parents sont priés de les présenter avant le 1er Octobre, jour de la rentrée. Québec, 27 juillet 1840.

COLLEGE DE STE. ANNE. L'EXAMEN public des étudiants du collège de Ste. Anne aura lieu MERCREDI et JEUDI, le 12 et le 13 du courant. Mercredi matin, à neuf heures, sera chanté un service pour le repos de l'âme du Révérend M. PAINCHAUD; à l'issue duquel on procédera à l'inauguration d'un marbre à la mémoire du respectable fondateur. Le même jour à 1 heure de l'après-midi, aura lieu la première séance de l'examen. Les deux séances du lendemain commenceront, le matin à 8 h., et l'après-midi à 1 h. La rentrée des classes est fixée au 1er Octobre.

CONTRAT DU GOUVERNEMENT. DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à l'heure de MIDI du LUNDI 21e jour d'AOUT 1840, pour la fourniture suivante de FLEUR FINE inspectée.

4,500 quarts de 196 livres chaque, en de bonnes et suffisantes futaies, sur chacune desquelles sera estampé le nom du Moulin auquel la Fleur a été fabriquée. Le tout livrable par le Fournisseur, dans tels magasins, à Québec, qu'il sera requis, et dans les portions suivantes, à savoir: Le 15 octobre 1840.....1000 quarts Le 1er janvier 1841.....2000 do. Le 1er juillet dit.....1500 do. Il faudra garantir que toute la quantité se gardera douce et saine pendant six mois après chaque livraison; et si quelque partie se trouve inférieure ou mauvaise pendant la période de la garantie, elle devra être remplacée aux frais du Fournisseur.

Les soumissions doivent spécifier le prix, en cours d'Halifax, par quart, et porter, y inscrites, les signatures réelles de deux ou plus de cautions solides (sujettes à approbation) pour la due exécution de tout contrat qui pourra être conclu.

Les conditions et toute autre information requise, peuvent s'obtenir à ce bureau. Commissariat, Québec, 11 juillet 1840.

CONTRAT DU GOUVERNEMENT. DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à l'heure de MIDI du SAMEDI 21e jour d'AOUT 1840, pour la fourniture de FOURRAGE.

A l'usage des Troupes de Sa Majesté, de l'Etat-Major et des Départements qui y ont droit. Ce qui suit est la ration journalière: Pour la Cavalerie et l'Artillerie. 10 livres d'Avoine (ou, lorsqu'on le requiert, 14 livres de Son à la place). 20 livres de Foin, et 6 livres de Paille. Et pour les autres Régiments, l'Etat-Major, etc. 9 livres d'Avoine. 16 livres de Foin. 6 livres de Paille.

Le tout devant être de la meilleure qualité. Le foin et l'avoine devront être du crû de l'an 1840, et être délivré par le Fournisseur aux parties avant droit au fourrage.

Le Fournisseur devra tenir un Magasin dans une situation commode, et le Fourrage sera sujet en tout temps à être approuvé ou rejeté par le Commissariat.

Il faudra spécifier dans les Soumissions le prix, en cours d'Halifax, pour chaque espèce de Ration ou de Fourrage respectivement, ainsi que pour chaque article d'iceux, s'il n'a été requis une autre règlement.

Commissariat, Québec, 11 juillet 1840.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE. Québec, 22 juillet 1840.

Le gouvernement de Sa Majesté ayant l'intention de discontinuer à l'avenir le système des ventes périodiques, on donne par ces présentes avis publics, qu'il y aura encore une seule vente publique de Terres de la Couronne à ce Bureau, le MARDI QUINZIEME jour de SEPTEMBRE prochain, pour disposer des cas où il y a plus d'une demande du même lot, ainsi que pour la commodité d'autres acheteurs qui assisteraient à la vente, lesquels sont requis de remettre à ce bureau leurs demandes de lots au moins quinze jours avant celui de la vente.

La mise à prix des terres sera, Pour des terres dans le comté d'Ottawa et sur la rive sud du Saint-Laurent, à l'ouest du chemin de Kennebec, 6s. par acre. Pour terres autres terres, 4s. par acre. Il faudra que tout le prix soit payé lors de l'achat.

### VENTES A L'ENCAN.

PAR THOS. HAMILTON.

WHISKEY, VIN, THE', SUCRE, &c. Seront vendus MEKREDI prochain, 12 courant, aux magasins de MM. RYAN BROTHERS, Quai de Gibb, à DEUX heures:—

- 10 TONNES whiskey de Montréal
- 50 pipes } vin de Benecarlo
- 20 barriques } vin de Port
- 2 pipes } vin de Malaga
- 2 barriques } vin de Malaga
- 10 quarts } vin de Malaga
- 100 barils moutarde
- 240 douz. marinades assorties
- 50 do Porter de Guiness
- 6 quarts souffre en bâtons
- 5 caisses Sauterne péchant
- 3 do vin de Gasperon
- 50 caisses thé Hyson Skin
- 15 barriques huile de lin crue
- 100 boîtes vire à couronne
- 100 barils peinture blanche et noire
- 5 caisses eau-de-vie de Champagne
- 10 barriques eau-de-vie, de Martel et d'Hennessy
- 5 boucass cassonade.

Québec, 10 août 1840.

PAR W. B. MYER.

DAFF', TABAC, FRUITS, &c. Seront vendus VENDREDI prochain, 14 courant, aux magasins de MM. P. LANGLOIS & SOU, coin de la rue St-Pierre, à DEUX heures précises:—

- 300 BOITES 100 demi do Raisin Muscat en grappes, 100 quart do frais
- 10 caisses prunaux de France, en carions
- 30 boites do do
- 15 quarts groseilles de Corinthe
- 15 sacs amandes douces à écates molles
- 15 do do Valence
- 50 boites empois
- 50 do syrop de citron
- 50 sacs café vert
- 40 quarts café supérieur
- 15 sacs poivre tamisé
- 6 boites do moulu
- 20 douz. balais à tapis
- 5 douz seaux
- 10 boucass tabac en feuilles du Kentucky
- 35 barils tabac en torquettes (marque Wellington) 16 à la livre
- 100 quarts résine
- 10 do esprit de térébenthine
- 10 barriques eau de vie de Cognac
- 50 quarts vin Sherry
- 150 sacs sel de table
- 10 paquets Champagne.

Québec, 10 août 1840.

Le soussigné vient de recevoir par la goëlette L. St. Lawrence et a en vente 250 quintaux de MORUE SECHE. W. A. EGGO, No. 1, rue Ste-Anne. 5 août 1840.

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNE': 100 barriques huile de loup-marin blanche

200 quarts do do- 10 do do do de baléine
- 8 boucass cassonade
- 1600 minots sel
- Vitres 6 1/2 sur 7 1/2, et 7 1/2 sur 8 1/2.

—A USSI—

FARINE fine, moyenne et pollard. GEORGE McEWAN. Québec, 27 juillet 1840.

FARINE DE L'OHIO, BLE, ETC. DEUX MILLE quarts Fleur de Farine

2000 demi-quarts do- 10000 minots Bled
- 10000 quarts Lard Mess, Prime-mess et Prime
- 200 do Beauf Mess et Prime-mess } Saies exprès
- 150 demi-do do } pour l'usage des familles
- 500 barils saindoux
- 50 quarts suif.

A vendre par JAMES GIBB & Co. 14 juillet 1840.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNE'S: 800 QUARTS FLEUR fine du Canada

200 do do fine moyenne du Canada- 250 quintaux do moyenne } en sacs
- 600 do Farine entière } en sacs
- 32 barils Beurre du Haut-Canada
- 10 futailles Whiskey du Haut-Canada.

—A USSI—

100 tonnes Whiskey de Montréal, 50 pour cent O. P., manufacturé exprès pour ce marché. THOMAS CRINGAN & CO., Québec, 10 juillet 1840. Quai Wellington.

EN DEBARQUEMENT Du "Niger," venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés: CINQ barriques eau-de-vie de Cognac

10 barriques vin de Bordeaux (clair)- 10 do do de Grave
- 100 caisses do de Burton et Guertier, Lafitte